



Permanences : Mardi et Vendredi de 16h à 19h

le 4 juillet 2012

Tri sélectif : modification des points d'apport volontaire



En concertation avec le service compétent d'Amiens Métropole, des modifications ont été apportées sur les points d'apport volontaire.

1°/ En raison de la construction de deux nouveaux pavillons, le container à verres de la résidence Anthelme est supprimé.

2°/ Le container à métal/plastique situé sur le parking de la salle communale, faisant double emploi avec la collecte en porte à porte des sacs jaunes, est supprimé.

3°/ Sur l'emplacement aménagé, vous trouverez désormais :

- Deux containers à verre
- Un container à papier/carton.

Nous vous remercions de votre participation à ces gestes citoyens qui font beaucoup pour la préservation de notre environnement ainsi que celui des générations futures.

Pour le Maire,
L'Adjointe, Anita CORON.